



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : Question orale de Monsieur Michel Kutendakana concernant le risque de disparition de faucons pèlerins dans le projet de transformation de l'église Saint-Hubert.#

Séance publique

La demande de permis d'urbanisme pour la reconversion de l'église Saint Hubert en logements et équipements a été soumise à l'enquête publique ces dernières semaines.

Ce projet original de reconversion d'une église est assez spectaculaire et a recueilli une certaine attention des habitants de la commune et de la presse.

De nombreux articles ont parlé de ce projet atypique et dans certains d'entre eux on parle de la pérennisation de la présence des faucons pèlerins qui nichent chaque année depuis 10 ans dans la tour de l'église.

Il s'agit en effet d'un des 10 endroits de nidification de cette espèce de rapace protégée en région bruxelloise.

Les déclarations de l'échevin, du promoteur et les indications reprises dans le rapport d'incidences accompagnant la demande de permis sont rassurants concernant le maintien de ces rapaces sur le site malgré le projet.

Cependant, quand on examine plus attentivement les plans et la note d'un expert de cette espèce jointes au dossier, il apparaît qu'en réalité la possibilité de maintien des faucons est réellement menacée,

L'expert souligne que les faucons ont besoin de se trouver à une distance suffisante des humains pour se sentir en sécurité et particulièrement durant la période de nidification du 1^{er} février au 1^{er} juin.

Les plans joints au dossier aménagent des appartements jusque dans la zone où les faucons nichent et aucune nouvelle zone ne leur est destinée dans les plans.

L'expert évoque la nécessité de ne pas rendre habitable la partie supérieure de la tour, ce qui n'est pas le cas, et de prendre des mesures de protections particulières, ce qui n'est pas le cas non plus.

De plus le montage d'une grue durant la période de nidification pourrait chasser les faucons.

Ce contexte largement défavorable n'est pas compensé par des solutions de remplacement sérieuses et validées.

Donc le projet actuel ne permet pas le maintien de faucons pèlerins.

Il me semble déjà indispensable de modifier substantiellement le projet présenté pour espérer avoir une chance de maintenir la présence des faucons pèlerins.

Quelles mesures le collège compte-t-il imposer pour permettre le maintien de ces rapaces protégés ?

Le Conseil prend connaissance.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze